

Le présent communiqué sur les résultats de Great-West Lifeco Inc. devrait être lu parallèlement au rapport de gestion et aux états financiers consolidés de la compagnie pour la période close le 31 mars 2024, qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board, sauf indication contraire. Ces rapports se trouvent sur le site greatwestlifeco.com/fr à la rubrique Rapports financiers. Des renseignements supplémentaires sur Great-West Lifeco sont accessibles sur le site sedarplus.com. Les lecteurs sont priés de se reporter aux paragraphes de mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR à la fin du présent communiqué. Tous les chiffres sont exprimés en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Great-West Lifeco annonce un bénéfice fondamental record pour le premier trimestre de 2024

- Le bénéfice fondamental s'est chiffré à 1 012 M\$, ou 1,09 \$ par action, en hausse de 23 % par rapport au premier trimestre de 2023.
- Le bénéfice net lié aux activités poursuivies s'est chiffré à 1 031 M\$, ou 1,10 \$ par action, en hausse de 68 % par rapport à l'exercice précédent.
- Le rendement des capitaux propres fondamental s'est établi à 17,2 %, et le rendement des capitaux propres – activités poursuivies à 14,6 %.
- Le ratio du TSAV s'est établi à 129 %.
- La valeur comptable par action s'est chiffrée à 24,74 \$, en hausse de 6 % d'un exercice à l'autre.

Winnipeg, le 1^{er} mai 2024. – Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le premier trimestre de 2024.

« Nous avons connu un début d'exercice solide, et notre bénéfice fondamental trimestriel a dépassé 1 G\$ pour la première fois, grâce au maintien de notre élan de 2023 », a déclaré Paul Mahon, président et chef de la direction de Great-West Lifeco. « Il s'agit du troisième trimestre consécutif où nous enregistrons un bénéfice fondamental record en profitant du soutien des mesures délibérées que nous avons prises pour repositionner et renforcer notre portefeuille d'entreprises. Cette mise en œuvre disciplinée de nos stratégies génère de la valeur aujourd'hui et positionne Lifeco d'une façon qui lui permettra de profiter d'une croissance et d'un succès durables à moyen et à long terme. »

Principaux points saillants financiers

	T1 2024	T4 2023	T1 2023
Bénéfice fondamental ^{1, 4}	1 012 \$	971 \$	826 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 031 \$	743 \$	614 \$
Bénéfice net	960 \$	740 \$	595 \$
Bénéfice fondamental par action ^{2, 4}	1,09 \$	1,04 \$	0,89 \$
Bénéfice net par action lié aux activités poursuivies	1,10 \$	0,80 \$	0,66 \$
Bénéfice net par action	1,03 \$	0,79 \$	0,64 \$
Rendement des capitaux propres fondamental ^{2, 3, 4}	17,2 %	16,6 %	16,1 %
Rendement des capitaux propres – activités poursuivies ^{3, 5}	14,6 %	12,9 %	13,6 %

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Le bénéfice fondamental par action et le rendement des capitaux propres fondamental sont des ratios non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Le rendement des capitaux propres fondamental et le rendement des capitaux propres – activités poursuivies sont calculés à l'aide du bénéfice et des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires applicables pour les quatre derniers trimestres.

⁴ Les résultats comparatifs du bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2023 sont retraités afin d'exclure les activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

⁵ Les résultats comparatifs ont été retraités afin d'exclure les montants liés aux activités abandonnées.

Le bénéfice fondamental¹ record de 1 012 M\$, ou 1,09 \$ par action ordinaire, qui représente une hausse de 23 % par rapport à 826 M\$ à l'exercice précédent, reflète la croissance du bénéfice prévu au titre des activités d'assurance, l'amélioration des résultats au chapitre de l'assurance, la hausse du bénéfice relatif au surplus et la hausse des honoraires nets découlant des niveaux des marchés boursiers, ainsi que l'apport des récentes acquisitions au sein de l'exploitation canadienne.

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies de 1 031 M\$, ou 1,10 \$ par action ordinaire, comparativement à 614 M\$ à l'exercice précédent, reflète la meilleure expérience sur le marché attribuable à l'amélioration des marchés boursiers et aux fluctuations des taux d'intérêt, facteurs contrebalancés en partie par les incidences de la transformation des activités au sein de l'exploitation canadienne et d'Empower.

.../2

Faits saillants

- Un bon début d'exercice et une performance qui poursuit sur sa lancée de 2023 :
 - Le bénéfice fondamental trimestriel a atteint un niveau record pour le troisième trimestre consécutif et dépassé 1 G\$ pour la première fois.
 - Les quatre secteurs ont fourni des apports importants au bénéfice.
 - Empower a réalisé son bénéfice fondamental trimestriel le plus élevé et a affiché un actif administré¹ de plus de 1,6 billion de dollars américains.
 - Nous nous trouvons dans la partie supérieure de la fourchette de l'objectif à moyen terme pour le rendement des capitaux propres fondamental.
 - Un ratio de levier financier confortable et de positions solides en matière de capital réglementaire ont été maintenus, ce qui offre une souplesse financière considérable pour tirer parti des occasions futures.
- Continuer de mettre l'accent sur la création de la valeur au moyen de mesures stratégiques servant à repositionner le portefeuille :
 - L'intégration de Prudential a été achevée au cours du deuxième trimestre de 2024. Les cibles de rétention ont été dépassées, et les synergies de coûts annualisées avant impôt attendues de 180 M\$ US ont été réalisées.
 - Au sein de l'exploitation canadienne, nous continuons d'apporter des améliorations à l'exploitation de nos technologies de l'information et nous avons transféré certaines fonctions à un fournisseur externe dans le cadre d'une entente de services gérés.
 - L'intégration d'Investment Planning Counsel (IPC) et de Value Partners a contribué à une hausse de 296 M\$ des entrées (sorties) d'actifs nettes dans l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine au Canada par rapport au quatrième trimestre de 2023.
 - Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques continue d'élargir sa présence à l'échelle internationale dans de nouveaux marchés ciblés, tout en continuant de mettre l'accent sur les principaux marchés et sur l'expansion des produits en Europe et aux États-Unis.
 - La vente de Putnam Investments a été conclue au début du premier trimestre, ce qui a permis de dégager de la valeur et de renforcer la stratégie de Lifeco, qui consiste à établir et à élargir des partenariats stratégiques avec des gestionnaires d'actifs de premier ordre afin de répondre aux besoins des clients en matière de retraite, d'avantages collectifs et de gestion du patrimoine.
- La Canada Vie figure au troisième rang du palmarès des marques ayant le plus de valeur et au premier rang du palmarès des compagnies d'assurance ayant le plus de valeur au Canada selon Brand Finance.
- Continuer de mettre l'accent sur l'amélioration de l'expérience des clients et des conseillers afin de générer de meilleurs résultats dans les secteurs d'activité établis :
 - En Allemagne, nous avons achevé la migration de toutes les polices vers une nouvelle plateforme administrative et nous nous concentrons maintenant sur la réalisation des avantages de cet investissement technologique pluriannuel.
 - Gestion de placements Canada Vie limitée a fusionné 20 fonds communs de placement de la Canada Vie en janvier 2024 afin de permettre aux conseillers et aux investisseurs de mieux s'y retrouver dans la gamme de fonds communs de placement de la Canada Vie.
 - Également au sein de l'exploitation canadienne, plus de 11 000 conseillers et délégués se sont inscrits jusqu'à maintenant à une nouvelle plateforme numérique centrale qui leur permet de consulter les affaires de la Canada Vie, de trouver des formulaires et d'accéder à d'autres ressources et outils, notamment une nouvelle application numérique pour les fonds distincts qui assure une expérience d'inscription harmonieuse.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

Aux fins de la présentation de l'information, les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco sont regroupés en cinq secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne, le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et l'exploitation générale de Lifeco, lesquels reflètent la structure de gestion et la structure interne de la compagnie. Pour obtenir de plus amples informations, se reporter au rapport de gestion intermédiaire de la compagnie pour le premier trimestre de 2024.

	Trimestre		
	T1 2024	T4 2023	T1 2023
Bénéfice fondamental par secteur⁶			
Exploitation canadienne	302 \$	301 \$	278 \$
Exploitation américaine ⁷	286	261	218
Exploitation européenne	204	213	178
Solutions de gestion du capital et des risques	222	236	157
Exploitation générale de Lifeco	(2)	(40)	(5)
Total du bénéfice fondamental ^{6,7}	1 012 \$	971 \$	826 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies par secteur			
Exploitation canadienne	353 \$	166 \$	233 \$
Exploitation américaine	233	194	170
Exploitation européenne	187	217	40
Solutions de gestion du capital et des risques	260	215	184
Exploitation générale de Lifeco	(2)	(49)	(13)
Total du bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 031 \$	743 \$	614 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées ⁷	(115)	(3)	(19)
Profit net à la cession d'activités abandonnées	44	–	–
Total du bénéfice net	960 \$	740 \$	595 \$

⁶ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁷ Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure les activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

EXPLOITATION CANADIENNE

- **Bénéfice fondamental de 302 M\$ et bénéfice net de 353 M\$ pour l'exploitation canadienne au premier trimestre** – Le bénéfice fondamental a augmenté de 24 M\$, ou 9 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 302 M\$, ce qui reflète les solides résultats au chapitre des produits collectifs d'assurance invalidité découlant de l'amélioration des résultats au chapitre de la morbidité, ainsi que l'ajout d'IPC et de Value Partners, facteurs contrebalancés en partie par la baisse du bénéfice relatif au surplus.

EXPLOITATION AMÉRICAINE

- **Bénéfice fondamental de 211 M\$ US (286 M\$) et bénéfice net lié aux activités poursuivies de 172 M\$ US (233 M\$) pour l'exploitation américaine au premier trimestre** – Le bénéfice fondamental s'est établi à 211 M\$ US, en hausse de 48 M\$ US, ou 29 %, par rapport au premier trimestre de 2023, principalement en raison d'une augmentation des honoraires attribuable à l'augmentation des niveaux des marchés boursiers et à la croissance des activités, de la hausse du bénéfice relatif au surplus et des dividendes sur les actions de Franklin Templeton, facteurs contrebalancés en partie par une baisse du bénéfice relatif à l'écart et par une hausse des dépenses de marketing afin de soutenir la croissance des activités.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

- **Bénéfice fondamental de 204 M\$ et bénéfice net de 187 M\$ pour l'exploitation européenne au premier trimestre** – Le bénéfice fondamental s'est établi à 204 M\$, soit une augmentation de 26 M\$, ou 15 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt sur le bénéfice relatif au surplus, de l'augmentation des honoraires nets et du bénéfice relatif à l'écart découlant de la hausse de l'actif administré, et de l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité, facteurs contrebalancés en partie par les résultats défavorables au chapitre des sinistres en ce qui concerne l'assurance maladie.

SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

- **Bénéfice fondamental de 222 M\$ et bénéfice net de 260 M\$ pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques au premier trimestre** – Le bénéfice fondamental a augmenté de 65 M\$, ou 41 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 222 M\$, principalement en raison de la croissance des produits structurés et des résultats favorables découlant essentiellement des activités d'assurance vie traditionnelle aux États-Unis.

DIVIDENDES TRIMESTRIELS

Le conseil d'administration a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,555 \$ par action sur les actions ordinaires de Lifeco payable le 28 juin 2024 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mai 2024.

De plus, le conseil d'administration a approuvé le versement des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées de Lifeco de la manière suivante :

Actions privilégiées de premier rang	Montant par action
Série G	0,3250 \$
Série H	0,30313 \$
Série I	0,28125 \$
Série L	0,353125 \$
Série M	0,3625 \$
Série N	0,109313 \$
Série P	0,3375 \$
Série Q	0,321875 \$
Série R	0,3000 \$
Série S	0,328125 \$
Série T	0,321875 \$
Série Y	0,28125 \$

Les dividendes dont il est question ci-dessus sont des dividendes admissibles aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.

Conférence téléphonique portant sur le premier trimestre

La conférence téléphonique et la webémission audio portant sur le premier trimestre de Lifeco auront lieu le jeudi 2 mai 2024 à 15 h 30 (HE). On peut y accéder par le site greatwestlifeco.com/fr/nouvelles-et-evenements/evenements ou par téléphone en composant le :

- 1 647 484-8814 pour les participants de la région de Toronto;
- 1 844 763-8274 pour les participants du reste de l'Amérique du Nord.

Il sera possible d'écouter la conférence téléphonique après l'événement en consultant notre site Web ou bien en composant le 1 855 669-9658 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou le 604 674-8052 et en utilisant le code d'accès 0835.

Vous trouverez ci-jointes les principales données financières.

GREAT-WEST LIFECO INC.

Great-West Lifeco est une société de portefeuille internationale basée au Canada spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance vie, l'assurance maladie, les services de retraite et de placement, la gestion d'actifs et la réassurance. Elle exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et en Europe sous les marques de la Canada Vie, d'Empower et d'Irish Life. Au début de 2024, ses sociétés comptaient plus de 32 250 employés, 106 000 relations conseillers et des milliers de partenaires de la distribution – tous au service d'environ 40 millions de relations clients.

Les actions de Great-West Lifeco se négocient à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole GWO, et la compagnie est membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Pour en apprendre davantage, consultez greatwestlifeco.com/fr.

Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Lifeco pour la période close le 31 mars 2024 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), sauf indication contraire, et constituent la base des chiffres présentés dans le présent communiqué, sauf indication contraire.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse renferme des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », « objectif », « cible », « potentiel », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations prospectives peuvent aussi porter, notamment, sur la compagnie et son exploitation, ses activités (y compris la répartition des activités), sa situation financière, sa performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance, les objectifs financiers à moyen terme et les objectifs en matière de bénéfice fondamental pour les activités d'Empower), ses stratégies et ses perspectives, ses mesures, ses objectifs, ses buts, ses ambitions et ses engagements liés au climat et à la diversité, les coûts et les avantages attendus des acquisitions et dessaisissements (y compris le calendrier des activités d'intégration et le calendrier et l'étendue des synergies en matière de produits et de charges), les dépenses ou les investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités et solutions numériques, ainsi que les investissements dans les partenariats stratégiques), l'utilisation prévue des provisions pour restructuration, la création de valeur et la réalisation des occasions de croissance, les montants prévus des dividendes, les réductions de coûts et les économies prévues, les activités prévues en matière de gestion du capital et l'utilisation prévue du capital, l'estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital, la conjoncture mondiale prévue et l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires et les objectifs de croissance de la compagnie.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, des fonds communs de placement et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Pour formuler notre évaluation préliminaire de l'exposition potentielle de la compagnie à l'impôt sur le résultat du Pilier Deux et nos attentes quant à l'incidence du Pilier Deux sur notre taux d'imposition effectif et sur notre bénéfice fondamental, la direction s'est appuyée sur son interprétation des lois pertinentes.

Elle a également pris comme point de départ la répartition de ses activités et la croissance de son bénéfice fondamental à l'heure actuelle, conformément aux objectifs de la direction en matière de bénéfice fondamental énoncés dans le rapport de gestion annuel de 2023 de la compagnie. Dans tous les cas, l'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, la capacité d'intégrer les acquisitions et d'en tirer parti en réalisant les avantages et les synergies prévus, la réalisation des synergies en matière de charges et des objectifs de rétention des clients liés à l'acquisition des activités de retraite de Prudential, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à les adapter ou les recalibrer au besoin, la réputation de la compagnie, la concurrence, les hypothèses relatives aux ventes, aux prix et aux honoraires, le comportement des clients (y compris les cotisations, les rachats, les retraits et les taux de déchéance), les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les charges, les ententes de réassurance, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers, aux marchés des titres d'emprunt et aux instruments de crédit à des conditions propices à la faisabilité économique), les tensions géopolitiques et les répercussions économiques connexes, les taux d'intérêt et les taux de change, les niveaux d'inflation, les besoins de liquidités, la valeur des placements et les ventilations d'actifs, les activités de couverture, la situation financière des secteurs et des émetteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie, les notations, les impôts, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les hypothèses à l'égard des tiers fournisseurs, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers prestataires de services, les changements significatifs imprévus à l'égard des installations et des relations avec les clients et les employés de la compagnie, le niveau des efficiences administratives et opérationnelles, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le rapport de gestion annuel de 2023 de la compagnie aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques, ainsi que dans la notice annuelle de la compagnie datée du 14 février 2024, à la rubrique Facteurs de risque. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedarplus.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR

Le présent communiqué de presse contient certaines mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) et certains ratios non conformes aux PCGR, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental (perte fondamentale) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains) », « bénéfice fondamental : résultat des activités d'assurance », « bénéfice fondamental : résultat net des activités de placement », « actif géré » et « actif administré ». Les ratios non conformes aux PCGR sont désignés, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental par action ordinaire », « rendement des capitaux propres fondamental », « ratio de distribution fondamental » et « taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires ». Les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux PCGR (les normes IFRS). Toutefois, ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR (les normes IFRS) et ne peuvent être comparés directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent communiqué de presse pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux PCGR, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure et ratio.

Sources et renseignements :

Relations avec les médias :

Tim Oracheski

204 946-8961

media.relations@canadavie.com

Relations avec les investisseurs :

Deirdre Neary

647 328-2134

deirdre.neary@canadavie.com

POINTS SAILLANTS FINANCIERS (non audité)
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Principales données financières consolidées

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Aux et pour les trimestres clos les		
	31 mars 2024	31 déc. 2023	31 mars 2023
Bénéfice fondamental ^{1, 2}	1 012 \$	971 \$	826 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies ³	1 031	743	614
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires	960	740	595
Par action ordinaire			
De base :			
Bénéfice fondamental ^{2, 4}	1,09	1,04	0,89
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1,10	0,80	0,66
Bénéfice net	1,03	0,79	0,64
Dividendes versés	0,56	0,52	0,52
Valeur comptable ³	24,74	24,26	23,45
Rendement des capitaux propres fondamenta ^{2, 4}	17,2 %	16,6 %	16,1 %
Rendement des capitaux propres – activités poursuivies ^{3, 5}	14,6 %	12,9 %	13,6 %
Ratio de distribution fondamenta ^{2, 4}	51,4 %	50,0 %	58,7 %
Ratio de distribution ³	54,4 %	65,6 %	81,3 %
Ratio de levier financier ⁶	30 %	30 %	33 %
Total de l’actif selon les états financiers	736 722 \$	713 230 \$	691 853 \$
Total de l’actif géré ^{1, 7}	941 373	1 095 374	1 040 214
Total de l’actif administré ^{1, 7}	2 855 164	2 852 540	2 596 151
Total de la marge sur services contractuels (déduction faite des contrats de réassurance détenus)	13 047 \$	12 635 \$	13 043 \$
Total des capitaux propres	30 239 \$	29 851 \$	29 037 \$
Ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d’Assurance du Canada sur la Vie ⁸	129 %	128 %	127 %

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Les résultats comparatifs sont retraités afin d’exclure le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

³ Se reporter à la rubrique Glossaire du rapport de gestion intermédiaire de la compagnie pour le premier trimestre de 2024 pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

⁴ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁵ Les résultats comparatifs ont été retraités afin d’exclure les montants liés aux activités abandonnées qui avaient été inclus par erreur dans les chiffres correspondants présentés dans le rapport de gestion du quatrième trimestre de 2023.

⁶ Dans le calcul du ratio de levier financier, le solde après impôt de la marge sur services contractuels (MSC) pour les produits sans participation est inclus dans le dénominateur, autre que la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu’elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV. Ces ratios sont des estimations fondées sur les données disponibles.

⁷ Les autres actifs gérés comprenaient un montant de 161,6 G\$ au 31 décembre 2023 et de 152,6 G\$ au 31 mars 2023 lié aux activités abandonnées de Putnam Investments.

⁸ Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d’assurance-vie (TSAV) est fondé sur les résultats consolidés de La Compagnie d’Assurance du Canada sur la Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d’assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du rapport de gestion intermédiaire de la compagnie pour le premier trimestre de 2024 pour obtenir de plus amples renseignements.

BÉNÉFICE FONDAMENTAL ET BÉNÉFICE NET

Le bénéfice fondamental et le bénéfice net consolidés de Lifeco comprennent le bénéfice fondamental et le bénéfice net de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi que ceux d'Empower et de PanAgora Asset Management, auxquels s'ajoutent les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de Lifeco. Le bénéfice net comprend également le bénéfice de Putnam Investments présenté dans les activités abandonnées.

Pour une description détaillée du bénéfice fondamental, se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document et du rapport de gestion intermédiaire de la compagnie pour le premier trimestre de 2024.

Bénéfice fondamental¹ et bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires par secteur

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2024	31 déc. 2023	31 mars 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)^{1, 4}			
Exploitation canadienne	302 \$	301 \$	278 \$
Exploitation américaine ⁴	286	261	218
Exploitation européenne	204	213	178
Solutions de gestion du capital et des risques	222	236	157
Exploitation générale de Lifeco	(2)	(40)	(5)
Bénéfice fondamental de Lifeco^{1, 4}	1 012 \$	971 \$	826 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental			
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ²	107 \$	(213) \$	(168) \$
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ²	(1)	83	7
Autres incidences non liées aux marchés ³	(87)	(98)	(51)
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco	19 \$	(228) \$	(212) \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies²			
Exploitation canadienne	353 \$	166 \$	233 \$
Exploitation américaine ²	233	194	170
Exploitation européenne	187	217	40
Solutions de gestion du capital et des risques	260	215	184
Exploitation générale de Lifeco	(2)	(49)	(13)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco²	1 031 \$	743 \$	614 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées ⁴	(115)	(3)	(19)
Profit net à la cession d'activités abandonnées	44	—	—
Bénéfice net de Lifeco – détenteurs d'actions ordinaires	960 \$	740 \$	595 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du rapport de gestion intermédiaire de la compagnie pour le premier trimestre de 2024 pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Les autres incidences non liées aux marchés comprennent les incidences de la transformation des activités (y compris les coûts de restructuration et d'intégration ainsi que les coûts d'acquisition et de dessaisissement) et l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions.

⁴ Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure les activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

MESURES FINANCIÈRES ET RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Mesures financières non conformes aux PCGR

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs peuvent se servir de ces mesures financières pour mieux comprendre comment la direction perçoit le rendement sous-jacent des activités de la compagnie.

Bénéfice fondamental (perte fondamentale)

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) exclut les éléments suivants du bénéfice net présenté selon les normes IFRS :

- Les incidences liées aux marchés, lorsque les rendements réels des marchés au cours de la période considérée diffèrent des rendements prévus à long terme;
- La révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs;
- Les incidences de la transformation des activités, qui incluent les coûts d'acquisition et de dessaisissement ainsi que les coûts de restructuration et d'intégration;
- Les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, les incidences des pertes de valeur liées aux modifications des taux d'imposition sur la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé et autres éléments fiscaux, les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise et le bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées;
- Les profits (pertes) réalisés à la vente d'actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG);
- L'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs couvrant le surplus et des passifs;
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions;
- Les autres éléments qui, lorsqu'ils sont déduits, aident à expliquer la performance sous-jacente de la compagnie.

Lifeco

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2024	31 déc. 2023	31 mars 2023
Bénéfice fondamental¹	1 012 \$	971 \$	826 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco			
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	136 \$	(351) \$	(209) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(29)	138	41
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	3	(28)	9
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(4)	111	(2)
Incidences de la transformation des activités (avant impôt) ^{1, 2}	(67)	(137)	(26)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ^{1, 2}	18	70	7
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ²	(50)	(42)	(43)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ²	12	11	11
Total avant impôt des éléments exclus du bénéfice fondamental ¹	22 \$	(558) \$	(269) \$
Incidence sur l'impôt sur le résultat des éléments exclus du bénéfice fondamental ¹	(3)	330	57
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 031 \$	743 \$	614 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt) ¹	(115)	(3)	(19)
Profit net à la cession d'activités abandonnées (après impôt)	44	—	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	960 \$	740 \$	595 \$

¹ Les résultats comparatifs sont retraités afin de reclasser le bénéfice fondamental et les coûts de dessaisissement liés à la vente de Putnam dans le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt).

² Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2024	31 déc. 2023	31 mars 2023
Bénéfice fondamental	302 \$	301 \$	278 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental			
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	93 \$	(162) \$	(60) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(26)	48	17
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	9	(22)	3
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(3)	5	(1)
Incidences de la transformation des activités (avant impôt) ¹	(23)	(5)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	6	2	—
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ¹	(7)	(2)	(6)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	2	1	2
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	353 \$	166 \$	233 \$

¹ Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2024	31 déc. 2023	31 mars 2023
Bénéfice fondamental¹	286 \$	261 \$	218 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental			
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	9 \$	(13) \$	(5) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(2)	4	—
Incidences de la transformation des activités (avant impôt) ^{1, 2}	(44)	(52)	(26)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ^{1, 2}	12	20	7
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ²	(37)	(35)	(32)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ²	9	9	8
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	233 \$	194 \$	170 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt) ¹	(115)	(3)	(19)
Profit net à la cession d'activités abandonnées (après impôt)	44	—	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	162 \$	191 \$	151 \$

¹ Les résultats comparatifs sont retraités afin de reclasser le bénéfice fondamental et les coûts de dessaisissement liés à la vente de Putnam dans le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt).

² Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2024	31 déc. 2023	31 mars 2023
Bénéfice fondamental	204 \$	213 \$	178 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental			
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(15) \$	(114) \$	(155) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	3	54	16
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	—	(6)	6
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	106	(1)
Incidences de la transformation des activités (avant impôt) ¹	—	(80)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	—	48	—
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ¹	(6)	(5)	(5)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	1	1	1
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	187 \$	217 \$	40 \$

¹ Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

Solutions de gestion du capital et des risques

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2024	31 déc. 2023	31 mars 2023
Bénéfice fondamental	222 \$	236 \$	157 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental			
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	49 \$	(50) \$	22 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(4)	29	5
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(6)	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(1)	—	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	260 \$	215 \$	184 \$

Exploitation générale de Lifeco

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2024	31 déc. 2023	31 mars 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)	(2) \$	(40) \$	(5) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale)			
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	— \$	(12) \$	(11) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	3	3
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	(2) \$	(49) \$	(13) \$

Actif géré et actif administré

L'actif géré et l'actif administré sont des mesures non conformes aux PCGR qui constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Le total de l'actif administré inclut le total de l'actif selon les états financiers, l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et les autres actifs administrés.

Lifeco

	31 mars 2024	31 déc. 2023	31 mars 2023
Total de l'actif selon les états financiers¹	736 722 \$	713 230 \$	691 853 \$
Activités poursuivies – autres actifs gérés	204 651	220 578	195 779
Activités abandonnées – autres actifs gérés	—	161 566	152 582
Total de l'actif géré¹	941 373 \$	1 095 374 \$	1 040 214 \$
Autres actifs administrés	1 913 791	1 757 166	1 555 937
Total de l'actif administré¹	2 855 164 \$	2 852 540 \$	2 596 151 \$

¹ Les chiffres comparatifs comprennent les actifs détenus en vue de la vente et les autres actifs gérés liés aux activités abandonnées de Putnam Investments.

RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière exprimée sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou selon une représentation similaire qui n'est pas présentée dans les états financiers de la compagnie et qui contient une ou plusieurs mesures financières non conformes aux PCGR comme composantes. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs.

Tous les ratios non conformes aux PCGR présentés par la compagnie utilisent le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) à titre de composante non conforme aux PCGR. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

- **Ratio de distribution fondamental** – Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires sont divisés par le bénéfice fondamental (la perte fondamentale).
- **Bénéfice fondamental par action** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période.
- **Rendement des capitaux propres fondamental** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.